

Document à fournir

- Fiche sanitaire de liaison
- Fiche d'autorisations de l'accueil périscolaire (garderie et cantine).
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Véolia, téléphone fixe, ERDF, GRDF, contrat de location, document notarié, ...).
- Attestation sur l'honneur (original) de la personne hébergée et de la personne qui héberge et copie recto/verso de la carte nationale d'identité de la personne qui héberge.
- Copie de l'attestation CAF précisant le numéro d'allocataire et le montant du quotient familial.
- Copie de l'avis d'imposition (si non allocataire CAF).
- Photocopies des pages du carnet de santé concernant les vaccinations.
- Attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile, en 2 exemplaires.
- Copie du livret de famille.
- Copie du jugement de divorce (uniquement la page d'en-tête et la page indiquant à qui la garde de l'enfant est confiée).
- Certification de radiation établi auprès du précédent groupe scolaire (original).
- Copie recto/verso de la carte nationale d'identité du ou des parent(s).
- Contrat de prélèvement automatique pour le règlement des factures.
- Mandat de prélèvement SEPA – **Joindre un RIB.**

Accueil Périscolaire : Garderie et Restaurant scolaire

DEPART DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (GARDERIE)

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant à partir seul de l'accueil périscolaire (garderie) àH.....

N'autorise pas mon enfant à partir seul de l'accueil périscolaire (garderie).

Rayez la mention inutile

Personnes autorisées à récupérer mon enfant en cas d'indisponibilité du ou des responsables légaux :

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

Fait àLe.....Signature :

URGENCE

Je soussigné(e).....

Autorise les responsables de la garderie à administrer à l'enfant, en cas d'urgence, tous soins nécessités par son état, y compris une intervention chirurgicale et à le transporter dans un véhicule de secours au centre hospitalier le plus proche.

Fait àLe.....Signature :

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e).....

Autorise par la présente, la Commune d'Incarville à diffuser la (es) photographie(s) et vidéo(s) prise(s) lors des activités de l'accueil périscolaire sur laquelle (lesquelles) figure mon enfant. Cette autorisation est valable pour des expositions relatives à la garderie et pour le bulletin communal ou le journal « les petits loulous ».

Cette autorisation est valable pour toute la scolarité de mon enfant dans la Commune d'Incarville et pourra être révoquée à tout moment. La présente est consentie sans contrepartie financière.

Fait àLe.....Signature :

ACTIVITES

Je soussigné(e).....

Autorise mon enfant à participer aux activités et sorties qui lui sont proposées dans le cadre de la garderie.

Fait àLe.....Signature :

Accueil Périscolaire : Garderie et Restaurant scolaire

ALLOCATION CAF

Je soussigné(e).....

Autorise la Commune d'Incarville à accéder à mes données sur CAFPRO. J'ai bien noté qu'en cas de refus de cette autorisation, je devrai transmettre à la directrice, une attestation CAF stipulant mon quotient familial et qu'en cas de non communication, le tarif maximum sera appliqué.

Fait àLe.....Signature :

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de faciliter le pointage des élèves qui mangent au restaurant scolaire, vous devez inscrire votre enfant à l'année, s'il mange tous les jours, OU à des jours réguliers (par ex : tous les lundis et vendredis).

Bien entendu, en cas d'absence ou de changement, vous pouvez annuler le repas la veille avant 10H00 auprès de Geneviève au 06 70 92 52 93.

Mon enfant mange au restaurant scolaire toute l'année aux jours suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Fait àLe.....Signature :

INSCRIPTION A L'AIDE AUX DEVOIRS (uniquement CP et CM2)

De l'aide aux devoirs sera proposée le soir sur le temps d'accueil périscolaire, dès la 2ème semaine de l'année scolaire. Les inscriptions sont valables jusqu'à l'avant-dernière semaine de l'année scolaire.

ATTENTION : si votre enfant n'est pas inscrit, il ne pourra pas y participer. A contrario, s'il est inscrit, il aura l'obligation de s'y rendre s'il a des devoirs pour le lendemain.

Merci d'indiquer les jours où votre enfant sera présent à l'aide aux devoirs et à quelle heure vous le récupérerez (17H ou 17H30). Les groupes sont faits (dans la limite du possible) en fonction de l'heure de départ :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/> 17h <input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 17h <input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 17h <input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 17h <input type="checkbox"/> 17h30

Fait àLe.....Signature :